



AUTOUR DU SCOT OUEST CORNOUAILLE

LES ENGAGEMENTS DU SCOT DANS LA BREIZH COP

7 MAI 2019

Pouldreuzic, Salle Pierre Jakès Hélias





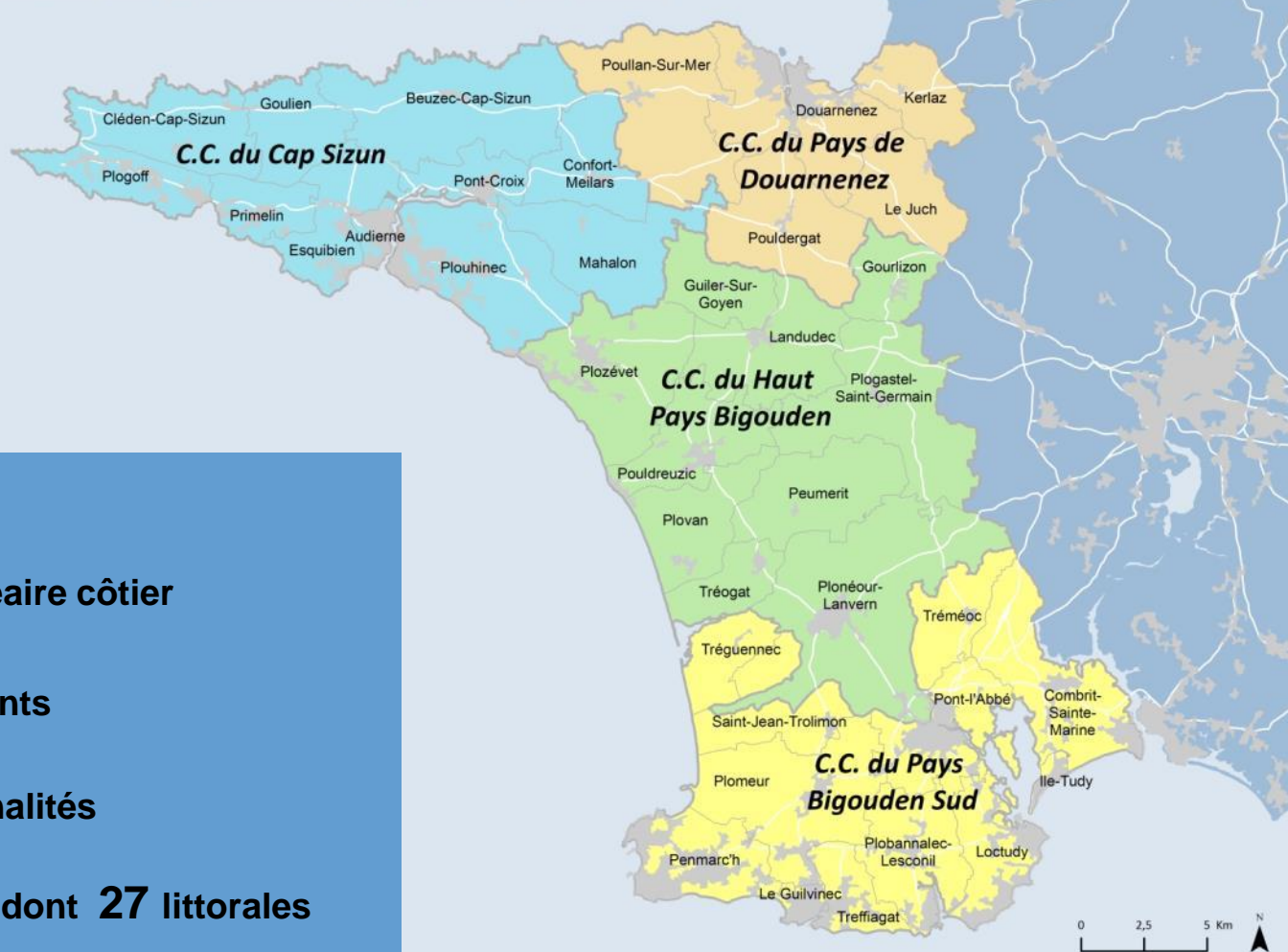
AUTOUR DU SCOT OUEST CORNOUAILLE

Florence CROM
Présidente du SIOCA

Le territoire concerné : l'ouest Cornouaille

Le territoire

Communes et Communautés de Communes de l'Ouest Cornouaille



661 km²

297 km de linéaire côtier

90 000 habitants

4 intercommunalités

37 communes dont 27 littorales

LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Projet de territoire - stratégie politique

➔ Stratégie de développement du territoire et des objectifs généraux des politiques publiques

UN TERRITOIRE MARITIME... MAIS ENCORE

- ❑ soutenir et conforter la place de la pêche ;
- ❑ élargir la maritimité aux productions agricoles locales ;
- ❑ renforcer une politique d'écotourisme marquée ;
- ❑ lier les activités maritimes aux spécificités géographiques ;
- ❑ créer un complexe portuaire performant ;

UNE AUTRE ACCESSIBILITÉ POUR UN TERRITOIRE PÉRIPHÉRIQUE

- ❑ développer les technologies (Très Haut Débit) ;
- ❑ organiser la mutualisation logistique ;
- ❑ améliorer la fluidité des mobilités internes ;
- ❑ organiser, un lien avec Quimper, une organisation interne des pôles structurants du territoire.

UNE ARMATURE AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTALE EFFICACE

- ❑ préserver un espace agricole fonctionnel ;
- ❑ mettre en place une trame verte et bleue.

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ ET CIBLÉ AU SERVICE DE LA QUALITÉ

- ❑ accueillir 100 000 habitants en 2035 ;
- ❑ produire 14 000 logements d'ici 2035 ;
- ❑ renouveler les modes d'aménagement et les morphologies urbaines ;
- ❑ maîtriser la consommation de l'espace ;
- ❑ favoriser la création de 6 000 à 7 000 emplois.

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires : SRADDET

- **Loi NOTRe** : 7 août 2015 : confie aux Régions l'élaboration d'un SRADDET ;
- **SRADDET** : une stratégie d'aménagement, une vision politique (moyen – long terme) à l'échelle régionale ;
- **Document transversal** :
 - Égalité et équilibre des territoires ;
 - Implantation des infrastructures d'intérêt régional ;
 - Désenclavement des territoires ruraux ;
 - Habitat ;
 - Gestion économe de l'espace ;
 - Intermodalité et développement des transports
 - Maîtrise et valorisation de l'énergie ;
 - Lutte contre le changement climatique ;
 - Pollution de l'air ;
 - Protection et restauration de la biodiversité ;
 - Prévention et gestion des déchets ;

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires : SRADDET

- **Le SRADDET s'impose juridiquement au SCoT :**
 - **Prise en compte des objectifs** du SRADDET par le SCoT ;
 - **Règles du SRADDET opposables** au SCoT par voie de **compatibilité** ;
- **SRADDET et SCoT** : des thématiques communes : faire connaître à la Région l'avis du territoire sur les orientations et les objectifs du futur SRADDET ;
- **Le SCoT : outil de territorialisation du SRADDET**
- Pour associer l'ensemble des acteurs bretons, la Région réalise le SRADDET au travers d'une démarche « **Breizh COP** »;



AUTOUR DU SCOT OUEST CORNOUAILLE

Emmanuelle RASSENEUR

Référente de la commission

Urbanisme et Habitat du SIOCA

La Breizh COP : contexte et objectifs

- **Pour bâtir le SRADDET : large consultation « Breizh COP » lancée par la Région** : recueillir les ambitions et les priorités des acteurs bretons ;
- **Faire émerger un nouveau projet de territoire pour la Bretagne en 2019** ;
- **L'ambition** : maîtriser et accélérer la mise en œuvre de toutes les transitions en Bretagne : écologique, climatique, économique, sociétale et méthodologique ;
- **Méthode retenue : la Breizh COP (cf COP 21)** : associer toutes les parties prenantes autour d'un projet de développement durable et favoriser la participation citoyenne ;

La Breizh COP : contexte et objectifs

- **Pourquoi une Breizh COP :**
 - Écrire le projet d'avenir de la Bretagne d'ici 2040 ;
 - Inscrire les transitions climatiques et écologiques au cœur du projet ;
 - Redéfinir une vision de l'aménagement du territoire breton ;
 - Rechercher la mobilisation du plus grand nombre autour d'objectifs partagés et d'engagements concrets ;
 - Inventer de nouvelles manières de faire ensemble ;

La Breizh COP : contexte et objectifs

- **Breizh COP engagée en 2018 a pour objectif de partager un projet d'avenir pour le territoire pour et avec les habitants ;**
- Ce projet s'appuie sur le **document d'orientations** réalisé en 2018 qui s'appuie sur 4 principes :
 - L'engagement individuel ;
 - La solidarité ;
 - La responsabilité commune mais différenciée ;
 - La bienveillance, l'écoute et la recherche de compromis ;

La Breizh COP : contexte et objectifs

- **Trois orientations ont été mises en débat pour un projet de territoires :**
 - 1/ une Bretagne créatrice, performante et rayonnante dans le monde ;
 - 2/ une Bretagne, terre de progrès humains et écologiques pour les générations actuelles et futures ;
 - 3/ une Bretagne diverse, unie et démocratique ;
- **En 2018 : la Région a mis en débat 38 objectifs en lien avec ces orientations ;**
- **Ce projet s'appuiera aussi sur un « livre des engagements »** qui ouvrira à chacun la possibilité de contribuer à construire la Bretagne de demain ;



AUTOUR DU SCOT OUEST CORNOUAILLE

Florence CROM
Présidente du SIOCA

Les contributions du SIOCA à la démarche Breizh COP

- **Le SIOCA a été consulté aux différentes étapes de la Breizh COP :** contribution émise à chacune de ces phases ;
- Pour la validation du document d'orientations et les éléments de cadrage du SRADDET :
 - Le renforcement des métropoles ne soit pas se faire au détriment des territoires ruraux et/ou périphériques ;
 - Le maintien de l'organisation polycentrique bretonne est important pour les territoires qui ne comptent pas de Métropoles ;
 - Le SIOCA partage les orientations sur la transition écologique, numérique et énergétique : attente d'un accompagnement sans la traduction des objectifs régionaux ;
 - Prise en compte de la périphéricité, du caractère maritime, agricole et littoral dans le SRADDET ;

Les contributions du SIOCA à la démarche Breizh COP

- **2018 : le SIOCA a rendu une contribution sur les 38 objectifs proposés : remarques émises sur 13 des 18 objectifs ;**
 - Partage des objectifs Mobilité : raisonner à une échelle supra-communautaire pour pouvoir interconnecter les pôles et créer des continuités ;
 - Adhésion aux objectifs de logement et de développement commercial mitigée :

19.2/ Viser la production de près de 25 000 logements à vocation de résidence principale par an, et privilégier leur positionnement en vue de raccourcir les distances logement/emploi ;

D'accord	Mitigé	Pas d'accord
	X	

19.3/ Zéro création de nouvelle surface commerciale en extension et amener la vacance de locaux commerciaux à son plancher structurel (5% des surfaces) ;

D'accord	Mitigé	Pas d'accord
	X	

Le programme de l'après-midi

- **14h- 14h15** : Ouverture de la journée et présentation du rôle du SCoT et du SRADDET par la Présidente du SIOCA ((F. CROM) ;
- **14h15 – 14h30** : Présentation de la démarche Breizh COP menée par la Région Bretagne par la référente de la Commission Urbanisme et Habitat et élue régionale (E. RASSENEUR) ;
- **14h30-14h45** : Retour sur les contributions émises par le SIOCA par la Présidente du SIOCA (F. CROM) ;
- **14h45 – 16h** : Ateliers pour déterminer les objectifs prioritaires et les engagements du SIOCA pour le territoire de l'ouest Cornouaille par QCD ;
- **16h -16h30** : Restitution des ateliers ;